



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 03528

Numéro SIREN : 405 353 996

Nom ou dénomination : ANKA

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2017 sous le numéro de dépôt 21088

"ANKA"

S.A.R.L au capital de € 8 000
Siège social : 167 boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

405 353 996 RCS NANTERRE



COMPTES ANNUELS : EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final cross-like stroke.

Désignation de l'entreprise : SARL ANKAAdresse de l'entreprise 167 Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2

Numéro SIRET *

4 | 0 | 5 | 3 | 5 | 3 | 9 | 9 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2Néant ☐ *Exercice N clos le, 3 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 | 7

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	AC		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		
	Fonds commercial (1)	AF		
	Autres immobilisations incorporelles	AH		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		
	Terrains	AL		
	Constructions	AN		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	114 395	
	Autres immobilisations corporelles	AR	25 162	
	Immobilisations en cours	AT	223 057	
	Avances et acomptes	AV		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		
	Autres participations	CS		
	Créances rattachées à des participations	CU	71 169	
	Autres titres immobilisés	BB		
	Prêts	BD		
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières *	BF		
	TOTAL (II)	BH	20 279	
	Matières premières, approvisionnements	BJ	454 062	
	En cours de production de biens	BL		
	En cours de production de services	BN		
	Produits intermédiaires et finis	BP		
	Marchandises	BR		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BT	5 390	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BV		
	Autres créances (3)	BX	9 462	
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	70 718	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CB		
	Disponibilités	CD		
	Charges constatées d'avance (3)*	CF	641	
	TOTAL (III)	CH	16 767	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CJ	102 980	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CW		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CM		
Comptes de régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CN		
		CO	557 041	
		IA	359 832	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		
Clause de réserve de propriété : *				
Immobilités :				
Stocks :				
(3) Part à plus d'un an :		CR		
Créances :				

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SARL ANKA		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000.....)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(235 913)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(79 212)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	(306 325)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
Provisions pour risques et charges	TOTAL (II)	DO			
	Provisions pour risques	DP			
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	900		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	457 171		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 080		
	Dettes fiscales et sociales	DY	190		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	2 193		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	503 534			
Écarts de conversion passif *	ED				
(V)	EE	197 209			
REVENUS	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	503 534			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	900			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise :

SARL ANKA

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	443 469	FB	FC	443 469		
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF		
		services *	FG		FH	FI		
		Chiffres d'affaires nets *	EJ	443 469	FK	FL	443 469	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (I) (11)				FQ	1 006		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	444 474
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	232 984		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(4 115)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 392		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	287 263		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2 569		
	Salaires et traitements *				FY			
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	416	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	480		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	520 990
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(76 516)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 099		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	3 099		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 175		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 175	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 076)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(80 592)	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ANKA

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 380	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 380	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 380	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) (X)		HL	448 953	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	528 165	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(79 212)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				
Dégrevement de plafonnement en fonction de V.A 2016		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			1 380	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	de 3 à 8 ans
Agencements, aménagements, installations	de 3 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Désignation de l'entreprise		SARL ANKA		Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	114 395	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	22 602	KT		KU	2 560
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	223 057	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	360 054	LO		LP	2 560	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U	71 169	8V		8W	
		Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	20 179	1U		1V	100	
TOTAL IV		LQ	91 348	LR		LS	100		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	451 402	OH		OJ	2 660		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		4	
				1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	114 395	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	25 162	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	223 057	MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	362 614	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IO	ØX		ØY	71 169	ØZ	
		Autres titres immobilisés	11	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	20 279	2G		
TOTAL IV		13	NJ		NK	91 448	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK		ØL	454 062	ØM		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 0 1 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ANKA

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL ANKANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	114 395	PW		PX		PY	114 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 473	QA	323	QB		QC	22 796
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	222 548	QE	93	QF		QG	222 641
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	359 416	QV	416	QW		QX	359 832
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	359 416	ØP	416	ØQ		ØR	359 832

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SARL ANKA**

Néant ☒

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	1	2	3	4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A 6E 02 9U 06	6B 6F 03 9V 07	6C 6G 04 9W 08	6D 6H 05 9X 09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE UG UJ	UF UH UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 201

Désignation de l'entreprise : SARL ANKA

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	VM		
		VB		
		VN		
		VP		
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX	VT	VU	VV
	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE		
		VF		

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
	7Z				
Autres emprunts obligataires (1)	VG	900	900		
	VH				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	43 080	43 080		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
État et autres collectivités publiques	8E				
	VW				
	VX				
	VQ	190	190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	457 171	457 171		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	2 193	2 193		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	503 534	503 534		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

"ANKA"

S.A.R.L au capital de € 8 000
Siège social : 167 boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

405 353 996 RCS NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017
ET TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 10 MAI 2017**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la cogérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2017 soit une somme de (€ 79 211,71) au compte de report à nouveau.

En conséquence,

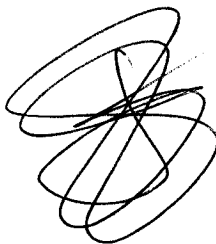
- la réserve légale reste fixée à € 800, soit à 10 % du capital social,
- le compte de report à nouveau débiteur est porté de (€ 235 912,97). A (€ 315 124,68)

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il n'a pas été distribué aux associés de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA COGERANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central cross-like shape.